

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

2006-2007

Rapport ministériel sur le rendement

HONORABLE JOSÉE VERNER, C.P., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN, DE LA
CONDITION FÉMININE ET DES LANGUES
OFFICIELLES

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Section I – Survol | 4 |
| 1.1 Message du Ministre | 4 |
| 1.2 Déclaration de la direction | 5 |
| 1.3 Renseignements sommaires | 6 |
| 1.4 Rendement global de la Commission | 8 |
| Section II – Analyse des activités de programme par objectif stratégique | 16 |
| 2.1 Conservation | 16 |
| 2.2 Mise en valeur | 21 |
| Section III – Information additionnelle | 28 |
| 3.1 Renseignements sur l’organisation | 28 |
| 3.2 Tableaux financiers | 29 |
| Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (Équivalents temps plein compris) | 29 |
| Tableau 2 : Ressources par activité de programme | 30 |
| Tableau 3 : Postes votés et législatifs | 31 |
| Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux | 31 |
| Tableau 5 : Sources de revenus disponibles | 32 |
| Tableau 6 : Besoins en ressources par activité de programme | 33 |
| Tableau 7 : Frais d’utilisation | 34 |
| Tableau 8 : États financiers des ministères et agences du gouvernement | 35 |
| Tableau 9 : Réponse aux comités parlementaires, vérifications et évaluations | 50 |
| Tableau 10 : Stratégie de développement durable | 51 |
| Section IV – Autres sujets d’intérêt | 52 |
| 4.1 Administration | 52 |
| 4.2 Autres renseignements | 54 |

Ministre du Patrimoine canadien,
de la Condition féminine et
des Langues officielles



Minister of Canadian Heritage,
Status of Women and
Official Languages

Ottawa, Canada K1A 0M5



À titre de ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, je suis heureuse de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de la Commission des champs de bataille nationaux pour 2006-2007. Le rapport souligne les réalisations de cet organisme du portefeuille du Patrimoine canadien au cours du dernier exercice financier, tout en montrant de quelles façons il continue de remplir son mandat.

En 2006-2007, en plus de poursuivre ses opérations courantes, la Commission des champs de bataille nationaux a œuvré aux préparatifs des festivités entourant son 100^e anniversaire, qui marque le début de la création du premier parc historique national, de même qu'aux préparatifs des commémorations du 250^e anniversaire des batailles historiques de Québec. Par ailleurs, la Commission a entrepris une réfection majeure de ses infrastructures, en prévision de son 100^e anniversaire et des festivités du 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Ces travaux se poursuivront en 2007-2008. La Commission pourra ainsi remplir son mandat, soit de conserver et de mettre en valeur le parc des Champs-de-Bataille, tout en offrant aux Canadiens un site prestigieux, accessible, sécuritaire et éducatif.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* met en valeur le rôle particulier et important que joue la Commission des champs de bataille nationaux au sein du portefeuille du Patrimoine canadien en vue de définir ce que nous sommes et de renforcer notre sentiment d'appartenance à la société canadienne.

Josée Verner

Canada

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2006-2007 de la COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*:

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur le(s) résultat(s) stratégique(s) et sur l'architecture des activités de programme du ministère approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Nom : _____
André Juneau

Titre : _____
Président

1.3 Renseignements sommaires

Raison d'être – La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

Le mandat

Le mandat de la CCBN est d'acquérir, de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec et de les convertir en un parc national. Elle est donc chargée de l'acquisition, de l'administration, de la gérance et de la mise en valeur desdits Champs-de-Bataille ainsi que de la gestion des fonds contribués à cette fin.

La mission

Le territoire de la CCBN constitue un des sites historiques les plus importants au Canada. Il est le berceau de l'histoire du pays. Communément appelé « Les plaines d'Abraham », ce site forme le plus important parc urbain à Québec. Le parc fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historiques, culturels, récréatifs, naturels, voire scientifiques, en font un parc qu'on peut qualifier d'unique. La CCBN doit donc concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle doit donc préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures, le mettre en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses, y découvre l'histoire du Canada et la place que ce parc y occupe.

Par ses actions et ses responsabilités, la CCBN contribue à stimuler la fierté des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du Canada, à encourager leur participation et leur contribution à notre société, à appuyer les moyens d'expression canadiens et l'accès à nos espaces communs et à protéger notre patrimoine.

Ressources financières (en milliers de dollars)

| | 2006-2007 | |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| 8 907 | 9 872 | 9 467 |

Ressources humaines

| | 2006-2007 | |
|----------------|------------------|--------------|
| Prévues | Réelles | Écart |
| 50 ÉTP | 50 ÉTP | 0 ÉTP |

Sommaire du rendement

| | | Sommaire du rendement | |
|---|--|---|-------------------------------|
| Résultat stratégique : Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs | | Dépenses prévues | Dépenses réelles |
| | | 2006-2007 (en milliers de dollars) | |
| Activité de programme : Conservation | | | |
| Priorité n° 1 (type) Offrir un site prestigieux et sécuritaire (permanente) | Résultat prévu Poursuivre l'entretien et le maintien de la sécurité sur le parc par la réfection des infrastructures. | Sommaire du rendement Satisfait les attentes | Dépenses réelles 1 011 * |
| Activité de programme : Mise en valeur | | | |
| Priorité n° 2 (type) Accroître la diffusion de l'histoire (permanente) | Résultat prévu Améliorer la qualité de l'information ainsi que les moyens de diffusion. | Sommaire du rendement Satisfait les attentes | Dépenses réelles 61 ** |
| Priorité n° 3 (type) Entreprendre l'organisation des festivités du 100 ^e anniversaire de la CCBN et du parc en 2008 (déjà établie) * | Résultat prévu Avoir établi les jalons importants pour la tenue des festivités et du 100 ^e anniversaire du premier parc historique national au Canada en vue de faire connaître davantage l'histoire de ce territoire. | Sommaire du rendement Satisfait les attentes | Dépenses réelles 134 |
| Priorité n° 4 (type) Planifier et organiser la commémoration du 250 ^e anniversaire des batailles historiques de 1759 et 1760 (déjà établie) * | Résultat prévu Établir un calendrier d'événements et recruter des partenaires en vue de faire connaître l'histoire, la vie à cette époque, démythifier les batailles de Québec et faire connaître l'enjeu mondial d'alors. | Sommaire du rendement Satisfait les attentes | Dépenses réelles 21 |
| Activité de programme : Administration | | | |
| Priorité n° 5 (type) Faire preuve de transparence et de responsabilisation (permanente) | Résultat prévu Faire preuve d'une saine gestion dans ses actions en matière de conservation, de préservation, de mise en valeur et assurer une information publique adéquate relativement à celles-ci. | Sommaire du rendement Satisfait les attentes | Dépenses réelles |
| Priorité n° 6 (type) Accroître les revenus (permanente) | Résultat prévu Générer des revenus essentiels à l'équilibre budgétaire, aux besoins et à la prestation des activités et services de qualité. | Sommaire du rendement Dépasse les attentes | Dépenses réelles 1 623 *** |

* Budget accepté de 500 000 \$ pour la réfection des routes et marge de manœuvre dans le budget des paiements en remplacement d'impôts (PERI) ont permis à la CCBN d'investir dans l'entretien et la réfection des infrastructures.

** Certaines dépenses spécifiques aux 100^e et 250^e complétées aux priorités nos 3 et 4 contribuent à accroître la diffusion de l'histoire.

*** Dépasse l'estimation sans permettre de répondre à tous les besoins

1.4 Rendement global de la Commission

Au cours de l'année 2006-2007, la CCBN a axé ses priorités d'action sur les événements majeurs à venir sur son territoire en 2008, soit le 400^e anniversaire de la ville de Québec et le 100^e anniversaire de la création du parc des Champs-de-Bataille, et en 2009 et 2010, le 250^e anniversaire des batailles de 1759 et 1760. Le territoire géré par la CCBN constitue un site rassembleur et très convoité, situé au cœur de la ville de Québec. La CCBN a donc entrepris divers projets lui permettant de rencontrer son résultat stratégique d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.

La CCBN considère avoir satisfait aux attentes de rendement fixées pour chacune des activités de programme de conservation et de mise en valeur du territoire administré. Voici quelques réalisations, selon l'ordre des priorités présentées au tableau précédent :

Priorité no.1 – Offrir un site prestigieux et sécuritaire – Afin de rencontrer cette priorité, elle a poursuivi l'entretien et le maintien de la sécurité sur le parc, entre autres par ses actions courantes, mais également par des travaux majeurs de réfection des infrastructures, en vue d'assurer la santé et la sécurité des nombreux visiteurs et usagers (des Canadiens et Canadiennes ou autres) qui fréquenteront le parc en 2008, à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec et du 100^e anniversaire de la création de la CCBN et pour les années subséquentes.

En 2006-2007, la CCBN a déployé beaucoup d'efforts afin d'obtenir un budget supplémentaire lui permettant d'entreprendre ces travaux visant aussi à rencontrer les attentes à l'égard d'un site aussi prestigieux.

Pour ce faire, un budget spécial de 500 000 \$ fut alloué en 2006-2007 et de 4 216 000 \$ en 2007-2008. À l'automne 2006, les travaux suivants ont pu être réalisés : des travaux de pavage dans la côte Gilmour et la réfection de la chaussée sur une partie de l'avenue George VI. Également, la CCBN a entrepris la préparation des plans et devis pour certains travaux relatifs à la santé et sécurité devant être réalisés en 2007.

Par ailleurs, pour assurer la sécurité des usagers sur le parc, elle fit effectuer des travaux de stabilisation et de nettoyage de la falaise et des mesures de surveillance de la circulation des véhicules sur le parc ont été accrues. À cet égard, la CCBN a aussi acquis de l'équipement spécial pour assurer un meilleur contrôle.

Également, tel que prévu, plusieurs travaux d'aménagements paysagers ont été effectués pour améliorer l'aspect de certains secteurs et attraits sur le parc, notamment dans le secteur du jardin Jeanne d'Arc, face au Musée national des beaux-arts du Québec et près de l'hôtel Loews Le Concorde. Tous ces endroits sont énormément fréquentés par les visiteurs Canadiens et étrangers, d'où l'importance de présenter une image attrayante du parc. Aussi, des plantations d'arbres et de la taille d'arbustes ont été faites. Certains projets ont été complétés, dont la mise à jour de la borne Info-Plantes et le programme de don en commémoration. Comme à chaque année, la Fête de la nature a été présentée et elle fut un grand succès.

Priorité no. 2 – Accroître la diffusion de l'histoire – Pour répondre à cette priorité, la CCBN a amélioré la qualité de l'information ainsi que les moyens de diffusion de l'histoire des plaines d'Abraham, notamment en mettant en ligne sur son site Internet l'information sur les batailles des plaines. Certains employés ont été attitrés à la recherche au niveau des batailles et de l'histoire du parc. De plus, la CCBN a procédé à une 1^{re} étape de fouilles archéologiques d'un site important de l'époque des batailles de 1760, le Blockhaus de Murray. Dans le cadre de cette activité, elle a obtenu la participation de plusieurs bénévoles et une couverture médiatique importante permettant la diffusion d'information au sujet de ce site historique. Par ces actions, elle a atteint ses objectifs de rehausser le niveau d'information concernant les batailles historiques de Québec et ainsi de poursuivre son but d'être La référence en la matière, étant reconnue comme le site historique commémorant les batailles historiques de Québec.

Priorité no. 3 – Entreprendre l'organisation des festivités du 100^e anniversaire de la CCBN et du parc en 2008 – La CCBN fêtera le 100^e anniversaire de la création du premier parc historique national au Canada en 2008 et soulignera, par la même occasion, le 400^e anniversaire de la ville de Québec. En prévision de cet événement, elle a établi, en 2006-2007, les jalons importants pour la tenue des festivités du 100^e anniversaire en vue de faire connaître davantage l'histoire de ce territoire. Des comités ont été formés au sein de la CCBN (comité des festivités et commémorations, et d'histoire) et des recherches historiques ont été entreprises, des thèmes ont été développés et des demandes ont été faites en regard de l'organisation de diverses activités. De plus, pour marquer tout particulièrement le 100^e anniversaire, la CCBN a mandaté des professionnels pour la conception d'un spectacle et la composition de la musique en vue de la réalisation d'une fresque historique qui impliquera environ 700 figurants et bénévoles. Celle-ci portera sur l'histoire du territoire au cours des 400 dernières années. Pour ce faire, la CCBN a obtenu la collaboration de plusieurs bénévoles dont 13 cercles de la Fédération 24 des Cercles de Fermières du Québec pour la fabrication des costumes. Également, la CCBN a embauché du personnel et fait une réorganisation du travail de manière à faire face à la charge de travail. Elle a aussi poursuivi ses démarches afin d'obtenir des ressources financières supplémentaires de manière à pouvoir souligner de façon marquée le 100^e anniversaire. Quelques partenaires ont également convenu de collaborer avec la CCBN au succès de cet événement.

Priorité no. 4 – Planifier et organiser la commémoration du 250^e anniversaire des batailles historiques de 1759 et 1760 – Dans le but de commémorer le 250^e anniversaire des batailles historiques de 1759 et 1760, occasion incontournable compte tenu du mandat de la CCBN, cette dernière a établi un calendrier d'événements pour les années 2009 et 2010 afin de faire connaître l'histoire, la vie à cette époque, démystifier les batailles de Québec et faire connaître l'enjeu mondial d'alors. Les comités d'histoire et des commémorations ont continué à œuvrer pour planifier et organiser les événements, et à transmettre de l'information relative aux batailles historiques. Du personnel d'appoint a été engagé en vue d'aider aux recherches historiques pour la réalisation d'une base de données sur les soldats britanniques. Des partenaires ont été recrutés afin de collaborer à l'événement et pour participer à la reconstitution historique des batailles.

Priorité no. 5 – Faire preuve de transparence et de responsabilisation – La CCBN considère avoir fait preuve d'une saine gestion des ressources matérielles, financières et humaines, conformément aux règles administratives gouvernementales. Elle a respecté le budget alloué et a pu reporté une somme (343 000 \$) à l'année financière suivante. Enfin, toute l'information nécessaire aux usagers et visiteurs a été rendue publique en temps opportun.

Priorité no. 6 – Accroître les revenus – La CCBN a atteint les objectifs de revenus prévus au cours de la période de référence. Elle est satisfaite de sa gestion, puisque les revenus générés ont augmenté, atteignant 1 623 040 \$ en 2006-2007, comparativement à 1 601 000 \$ en 2005-2006. Ces revenus sont essentiels à l'équilibre budgétaire tant en matière de conservation et de mise en valeur, qu'aux besoins et à la prestation des activités et services de qualité afin d'assurer le même niveau de satisfaction auprès des Canadiens et des Canadiennes.

L'environnement opérationnel et le contexte

A. Gestion courante

La CCBN opère un site exceptionnel, le parc des Champs-de-Bataille, avec des ressources relativement modestes considérant le budget total autorisé pour 2006-2007 de 9 872 000 \$ incluant les revenus, pour conserver et mettre en valeur un territoire de 108 hectares. Ceci comprend entre autres, des jardins, des bâtiments et du mobilier, et près d'une centaine d'employés pour remplir la variété de tâches requises : administration, finances, entretien, aménagement paysager, animation, accueil, production de spectacles, recherche et archives, communication et sécurité. La CCBN est qualifiée d'organisme de petite envergure, considérant ses ressources financières et humaines. Elle est d'ailleurs autorisée à dépenser les revenus perçus pendant l'exercice financier. Les revenus (de l'ordre de 1 623 040 \$ en 2006-2007) proviennent, entre autres, des frais exigés pour l'utilisation de certains services et pour la participation à certaines activités, telles que des attractions et expositions, des activités d'animation pédagogiques et des espaces de stationnement.

Certaines modifications à la taxation municipale et l'application du nouveau rôle d'évaluation municipale ont eu pour effet de créer une petite marge de manœuvre dans les budgets opérationnels de la CCBN lui permettant de diminuer la pression occasionnée par le vieillissement de nombreuses infrastructures et les besoins reliés au contexte (2008-2009).

Afin de rencontrer son résultat stratégique, l'atteinte des objectifs de revenus est très importante pour la CCBN. Cela a nécessité un suivi rigoureux du marché, de l'environnement immédiat, du contexte touristique et du milieu scolaire, afin de pouvoir faire les ajustements en temps requis et modifier ses priorités au besoin. Une baisse d'achalandage risque de diminuer les revenus. Cette baisse d'achalandage peut être occasionnée par plusieurs facteurs tels que les mauvaises conditions climatiques, le taux de change, la baisse de la clientèle touristique et la baisse de la clientèle scolaire (comme le boycott scolaire survenu en 2005-2006). Chaque année, la CCBN est confrontée à ce risque. Toutefois, après un bilan de l'année financière 2006-2007, la CCBN peut confirmer que ce risque n'a pas eu de répercussions sur les résultats prévus puisque les revenus estimés ont été atteints et même dépassés de 23 040 \$.

Par ailleurs, divers processus administratifs gouvernementaux, comme l'application du cadre de responsabilisation de gestion, les évaluations et certaines modifications, entraînent une charge qui s'ajoute aux opérations régulières et spéciales qui visent l'atteinte de ses objectifs et la réalisation de son mandat.

B. Contexte

L'année 2006-2007 fut une année axée sur la planification, la réalisation, l'organisation et la préparation de divers projets de conservation et de mise en valeur en prévision des années 2007, 2008, 2009 et 2010 sur le territoire du parc des Champs-de-Bataille.

Au cours de l'année 2006-2007, un budget supplémentaire de 500 000 \$ a été accordé par le gouvernement du Canada pour entreprendre des travaux d'infrastructures, tels que routes, trottoirs et égouts; ceux-ci nécessitant des réfections majeures. L'importance et l'ampleur de ces travaux ont exigé de la CCBN une planification serrée considérant le peu de temps pour les réaliser, le personnel limité à sa disposition et le budget disponible. De plus, au cours de la période de référence, un montant supplémentaire de 1 350 000 \$ a été autorisé pour poursuivre les travaux d'infrastructures relatifs à la santé et sécurité. Ce montant a été alloué pour le budget de l'année financière 2007-2008. Finalement, en novembre 2006, la CCBN a obtenu la confirmation qu'un budget supplémentaire de 2 866 000 \$ relatif à la santé et sécurité serait aussi autorisé pour l'année financière 2007-2008. La CCBN a dû planifier, au cours de l'année 2006, l'ensemble des travaux d'infrastructures représentant une dépense totale de 4 716 000 \$ pour l'année 2006 et l'année 2007. Il est important de mentionner que la CCBN souhaitait réaliser ces travaux depuis plusieurs années et que les ressources financières n'ont été disponibles qu'en 2006-2007 et 2007-2008. La CCBN doit donc relever le défi d'effectuer l'ensemble des travaux planifiés dans un court laps de temps et de s'assurer qu'ils seront complétés à temps pour les festivités prévues en 2008.

En plus d'avoir entrepris la réalisation de plusieurs travaux d'infrastructures visant à augmenter la santé et sécurité des usagers sur le parc et par le fait même, refaire une beauté à cet immense territoire, la CCBN a entrepris l'organisation et la préparation de diverses activités qui se tiendront dans le cadre des festivités en 2008 et elle a planifié divers projets de commémoration pour les événements en 2009 et 2010. En résumé, depuis 2006, la CCBN poursuit des projets d'envergure qui ont un impact important sur la gestion et les opérations courantes pour l'ensemble des services au sein de l'organisation.

Certains **facteurs internes et externes** ont eu une incidence sur la mise en œuvre des programmes, activités et services de la CCBN au cours de cette période, notamment :

- **la fréquentation sur le parc** : Il est reconnu que le parc des Champs-de-Bataille est un site rassembleur qui plaît aux Canadiens et aux Canadiennes puisqu'il accueille plus de 4 000 000 de visiteurs et usagers annuellement. Il est considéré comme l'endroit privilégié pour y tenir des événements majeurs dans la région de Québec. Considérant les demandes d'utilisation qui ont été reçues et traitées au cours de la période 2006-2007, soit plus de 232 demandes (une augmentation de 55 % des demandes par rapport à l'année 2005-2006) et celles à venir en 2008, 2009 et 2010, la CCBN a tout intérêt à tenir compte de ce facteur dans la gestion de ses opérations, principalement pour l'activité de programme « Conservation ». Cette forte fréquentation a obligé la CCBN à resserrer le contrôle sur l'utilisation du parc, à maintenir une coordination entre les activités et les services et ce, de façon à assurer la sécurité des usagers sur le parc. Les risques de blessures, voire de poursuites, suite à des chutes ou des bris occasionnés par le mauvais état des infrastructures telles que les trottoirs, des routes endommagées et des dangers d'éboulis dans la falaise, ont été considérés et des travaux urgents ont été effectués pour y remédier.

La CCBN est fière d'avoir atteint ses objectifs de rendement au cours de la période de référence, considérant un minimum de ressources matérielles, humaines et financières disponibles pour maintenir le niveau de qualité recherché et offrir un site prestigieux et sécuritaire.

- **l'évolution ou l'émergence de politiques ou de priorités pangouvernementales** : La CCBN a fait preuve d'une saine gestion dans ses actions et a représenté le gouvernement de façon transparente et responsable. Elle a rencontré les échéanciers, malgré le peu de ressources humaines à sa disposition et la charge de travail engendrée par diverses obligations et par les événements à venir. Elle a dû agir avec discipline et avoir une organisation efficiente. Elle a toutefois dû demander une aide externe afin de rencontrer certaines demandes gouvernementales, comme par exemple, pour recenser les risques en vue d'élaborer son programme de prévention conformément au Code canadien du Travail – partie II.

- **Le contexte relatif au 400^e anniversaire de la ville de Québec :** La CCBN demeure présente et active au sein du milieu et de la population de Québec. Gérant un site exceptionnel situé en plein cœur de la ville de Québec, elle a tenu à s'investir pour que cet événement soit un succès et à représenter fièrement et de façon dynamique le gouvernement du Canada en assurant une image de prestige et sa propre visibilité compte tenu de l'importance de diffuser le fait que 2008 correspondra à son 100^e anniversaire. Elle collabore étroitement avec la Société du 400^e anniversaire de Québec et a répondu aux demandes relatives à l'utilisation du parc de cette dernière (ex. : grand pique-nique du 400^e) et avec les diverses organisations, accréditées par la Société du 400^e anniversaire de Québec (ex. : golf à l'ancienne) désirant présenter une activité dans le cadre du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

D'ailleurs, dans ce contexte, la CCBN doit relever le défi de faire en sorte que la population sache que l'année 2008 correspond également au 100^e anniversaire de sa création et du début de l'aménagement du parc, le premier parc historique national au Canada, et que celui-ci était le legs du gouvernement du Canada pour le 300^e anniversaire de la ville de Québec, la 1^{re} colonie permanente de la francophonie en Amérique du Nord.

L'autre défi important pour la CCBN en regard de son 100^e anniversaire consistait à développer et organiser en parallèle un programme de festivités susceptibles d'avoir un impact auprès de la population en 2008 et ce, avec un budget modeste tout en assurant les opérations régulières et les travaux spéciaux en 2006 et 2007.

Également, il est important de mentionner que l'année 2006-2007 fut marquée par quelques imprévus et événements publics qui auraient pu porter atteinte à l'intégrité du territoire, créant une pression et une surcharge de travail sur les opérations de la CCBN. En effet, l'avènement des débats publics au sujet de la proposition de relocaliser la scène extérieure nommée « l'Agora » sur les plaines d'Abraham a suscité de nombreuses inquiétudes et pourparlers et a soulevé l'attention du public en regard de la préservation du caractère du parc, voire son intégrité. La CCBN a dû étudier en urgence ce projet, créant ainsi une pression sur les opérations de la CCBN et la charge de travail du personnel déjà fort occupé par ses propres festivités, commémorations et travaux à réaliser.

D'autre part, dans le cadre du développement d'un des legs (Bassin Brown) du gouvernement du Canada à la ville de Québec à l'occasion de son 400^e anniversaire, la CCBN a été pressentie pour son administration et sa gestion. Ayant confirmé à l'Administration portuaire de Québec son intérêt d'occuper le bord du fleuve St-Laurent, là où les troupes britanniques ont débarqué avant de gravir la falaise lors de la bataille des plaines d'Abraham, et après avoir étudié le projet, la CCBN a convenu qu'elle ne pourra pas prendre charge de ce site sans ressources financières supplémentaires.

- **la restructuration interne** : La CCBN a dû engager du personnel supplémentaire dans certains services, notamment aux Services de l'entretien, des espaces verts et des communications en raison de la charge de travail occasionnée par les travaux relatifs à la préservation et à la conservation du territoire en 2006-2007, et effectuer une restructuration des effectifs en vue des préparatifs des festivités et des commémorations à venir en 2008, 2009 et 2010.
- **le recours à des partenaires, à des clients ou à des intervenants clés** : La CCBN compte sur plusieurs partenaires, clients et intervenants clés pour rencontrer ses priorités. Entre autres, elle a maintenu sa collaboration avec la Ville de Québec pour différents travaux d'entretien et de réfection sur le parc. Cette collaboration lui permet de rencontrer l'activité de programme « Conservation », de préserver le parc et d'assurer la sécurité des usagers. De plus, une entente de partenariat avec cette dernière a été conclue, ce qui lui permettra plus de souplesse pour la réalisation de projets conjoints visant à améliorer le service à la population. Celle-ci a été entérinée par le gouvernement du Québec, conformément à la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*.

Afin de rencontrer l'activité de programme « Mise en valeur », elle a conclu des ententes avec diverses institutions muséales et horticoles en vue de faire connaître les activités et services offerts aux visiteurs. De plus, elle a maintenu sa collaboration avec différents médias lui permettant de promouvoir les activités et services offerts par la CCBN et d'assurer la visibilité du gouvernement du Canada. Également, la CCBN a pu compter sur une clientèle très diversifiée, dont des groupes scolaires de plusieurs niveaux, des touristes provenant du Québec, du Canada et de différents pays étrangers, lui donnant ainsi autant d'occasions de faire connaître l'histoire du parc des Champs-de-Bataille et du Canada. Elle a offert plusieurs moyens aux visiteurs d'en apprendre davantage sur ceux-ci et ce, en présentant notamment, des activités d'animation, des expositions et des spectacles. La clientèle du parc, comme par exemple les sportifs, les adeptes de l'histoire et de la musique et les amants de la nature, a eu l'opportunité de bénéficier de ce lieu par excellence.

Liens aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada

Le résultat stratégique de la CCBN contribue à offrir un site urbain et prestigieux dans un **environnement propre et sain** pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes. De par son rôle de préservation et de conservation de cet espace vert situé en plein cœur de la ville, le parc des Champs-de-Bataille, la CCBN contribue à assurer la qualité de l'environnement à long terme.

La CCBN apporte chaque année un soin méticuleux à l'entretien du parc; elle renouvelle la population d'arbres, fabrique du compost, élimine de plus en plus l'utilisation de pesticides et sensibilise la population à une meilleure protection de l'environnement dans le cadre de diverses activités reliées à la nature.

Le résultat stratégique de la CCBN contribue également à offrir un site historique accessible et éducatif pour **une culture et un patrimoine canadiens et dynamiques**. De par son mandat de mise en valeur de ce site prestigieux, la CCBN contribue à informer les Canadiens et les Canadiennes sur l'histoire du Canada et des batailles qui se sont déroulées sur le territoire et offre un endroit où il fait bon s'y divertir.

Chaque année, la CCBN reçoit plusieurs Canadiens et étrangers pour participer à différentes activités d'animation, visiter les expositions et les différents attraits portant sur l'histoire du parc et du Canada et assister à des spectacles.

SECTION II – Analyse des activités de programme

Résultat stratégique :

Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.

Le rôle de la CCBN est de faire des grands Champs-de-Bataille historiques de Québec un parc national se comptant parmi les plus prestigieux au monde où la vocation historique et urbaine équilibrée permet son utilisation en toute sécurité et la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays.

Activités de programme :

2.1 Conservation

Par cette activité, la CCBN vise à assurer la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien des infrastructures et de son aménagement horticole et offre un site sécuritaire pour tous les usagers, visiteurs canadiens et étrangers.

Cette activité permet d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde et la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.

Contexte

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^e siècle par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédéric G. Todd et entrepris dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde. Elle doit préserver les aires naturelles, poursuivre l'aménagement de certaines zones de manière à répondre aux besoins du XXI^e siècle et assurer l'embellissement de certains secteurs du parc pour qu'il demeure attrayant et esthétique. Les aménagements horticoles et arboricoles doivent être entretenus et maintenus pour protéger le couvert végétal, conserver le caractère champêtre et sa renommée de joyau patrimonial.

Toutes ces actions contribuent à maintenir des aménagements de qualité, à préserver la notoriété de ce parc et à offrir à la population canadienne l'un des plus prestigieux parcs au monde.

Un des défis de la CCBN est de maintenir l'équilibre entre ses vocations historique et urbaine sur son territoire, c'est-à-dire entre son rôle d'interprétation de l'histoire et l'utilisation de celui-ci pour des activités publiques populaires. Elle doit aussi assurer le maintien du caractère paisible et sécuritaire du parc tout en faisant un endroit dynamique et accessible pour la population.

Ressources financières (en milliers de dollars)

| Dépenses prévues | Autorisations | Dépenses réelles |
|------------------|---------------|------------------|
| 2 393 | 2 393 | 2 044 |

Ressources humaines

| Prévues | Réelles | Différence |
|---------|---------|------------|
| 19 ÉTP | 19 ÉTP | 0 ÉTP |

Résultats prévus :

La CCBN entendait maintenir un accès facile au site, la propreté de celui-ci et son esthétisme de manière à ce qu'il fasse bon s'y divertir.

Également, elle prévoyait procéder à certains travaux de réfection urgents sur ses infrastructures routières et sur certaines installations, comme clôtures et bâtiments.

Mesures et indicateurs de rendement :

| Fréquentation du site | Commentaires et réponses au sondage |
|--|--|
| Plus de 4 000 000 de visiteurs et usagers annuellement – comptabilisés entre autres, par le nombre estimé de spectateurs aux événements tenus sur le parc, l'assistance aux activités offertes et la fréquentation aux activités d'animation et aux expositions. | Aucune donnée valable pour l'année 2006-2007. Cependant, le personnel reçoit régulièrement des commentaires positifs sur la qualité des aménagements et sur la satisfaction à l'égard des travaux accomplis. |

| Nombre d'événements tenus sur le site | Nombre d'accidents et d'incidents | Opérations et surveillance effectuées |
|---|--|---|
| 232 demandes ont été reçues et traitées pour tenir une activité sur le parc. On y retrouve les événements majeurs, tels que la Fête nationale, la Fête du Canada, le Festival d'été et le Carnaval de Québec et, entre autres, des pique-niques, des tournages, des mariages, des parades, des compétitions de ski de fond, des courses de vélo, des démonstrations militaires, des activités de financement. Une soixantaine d'activités n'ont finalement pas eu lieu sur l'ensemble des demandes. | - 160 accidents et incidents ont été rapportés au Service de sécurité du parc (ex. : assistance à des gens blessés, vol, vandalisme, etc.) - 109 assistances externes (ex. : Sûreté municipale de Québec et Musée national des beaux-arts du Québec). | - 620 infractions à la circulation - 1 229 infractions au stationnement - environ 4 336 interventions (ex. : contrôle des parcomètres, bris, prévention pédestre, etc.) |

Résultats obtenus :

Pour l'atteinte de ces résultats et contribuer à offrir un site prestigieux et sécuritaire, la CCBN a notamment, au niveau du Service des espaces verts :

- aménagé, au jardin Jeanne d'Arc, une descente pour les personnes à mobilité réduite;
- installé du dallage en pierre naturelle de manière à faciliter l'accès et maintenir l'esthétisme du secteur Est du jardin Jeanne d'Arc;
- fait concevoir une vingtaine de bancs (un nouveau modèle de prestige) pour le jardin Jeanne d'Arc dans le cadre du nouveau programme de don en commémoration;
- fait réparer les couches chaudes aux serres;
- refait certaines plates-bandes au centre du parc et réaménagé les jeux de pétanque à la grande plaine;
- réaménagé une portion du terrain du site des grands événements avec de la poussière de pierre de couleur sable.

Comme à chaque année, la CCBN a tenu sa Grande fête de la nature. Elle fut considérée un succès grâce à la contribution de Dame nature, à un plus grand nombre de collaborateurs (près d'une trentaine d'exposants), à une animation dynamique et à une bonne promotion de l'événement. Lors de celui-ci, le nouveau programme de don en commémoration a été lancé. Il est maintenant possible de contribuer à la mission de conservation du parc en faisant un don pour un banc de prestige à l'image des plaines ou un arbre planté. En 2006, la somme de 12 000 \$ a été recueillie et servira à financer le remplacement de bancs et le maintien du couvert végétal du parc.

Tel que prévu, près de 50 000 plants ont été produits, des îlots d'arbustes ont été améliorés, des arbres ont été plantés (201 arbres) et la mise à jour de la borne Info-Plantes s'est poursuivie. Comme l'an dernier, la CCBN a utilisé tout le compost fabriqué (environ 95 v³) à partir des feuilles et autres résidus provenant du parc.

Le personnel du Service des espaces verts était composé de 8 horticulteurs saisonniers ou à temps partiel et d'un arboricultrleur saisonnier. Il est à noter que la CCBN n'avait pas à entretenir les aménagements du *Musée national des beaux-arts du Québec* et ceux du Jardin du Canada en 2006. Une réorganisation du travail et l'amélioration des méthodes de production ont contribué à mieux répartir les besoins en ressources humaines disponibles durant la saison, évitant ainsi de recourir au service d'étudiants et de stagiaires.

La CCBN a participé pour une deuxième année au concours national « Collectivité en fleurs » et une note parfaite de 5 fleurs lui a été décernée pour la qualité du service et la mise en valeur du patrimoine.

La Fondation canadienne de l'arbre et l'entreprise de bois franc Mirage ont collaboré avec la CCBN à la plantation d'arbres sur son territoire en contribuant pour un montant de 1 000 \$.

De plus, la CCBN, en tant que gestionnaire d'une des plus importantes forêts urbaines au Québec, fut un partenaire majeur dans l'organisation de la 7^e Conférence canadienne sur la forêt urbaine présentée à Québec.

Comme autre résultat prévu pour l'activité de programme « Conservation », le Service de l'entretien a effectué plusieurs travaux visant à améliorer la qualité des installations et à assurer la sécurité des usagers, entre autres :

- la réfection de tous les joints de mortier de la terrasse Grey afin de consolider les pierres du mur de soutènement;
- la réfection de la balustrade du parc des Braves;
- la consolidation du muret de blocs de granite en bordure du boulevard Champlain pour la protection des automobilistes;
- la réfection de la toiture des toilettes publiques du secteur Ouest du parc;
- la fabrication et l'installation de 200 mètres de clôture métallique à l'Est de la Maison de la découverte;
- l'aménagement d'un sentier de raquette de 3,5 kilomètres;

- l'élaboration d'un plan directeur pour la signalisation des sentiers de marche et de ski de fond;
- l'implantation à 90 % du système informatisé de planification de l'entretien des équipements.

Le Service de l'entretien était composé d'une équipe de 19 travailleurs dont 6 permanents et 13 saisonniers. Le Service est subdivisé en 5 secteurs d'activité qui se complètent afin d'assurer l'entretien du parc : la menuiserie, la peinture, la soudure et mécanique, la maçonnerie et l'entretien ménager.

Grâce à l'octroi d'un budget supplémentaire de 500 000 \$ provenant d'un budget spécial en matière de santé et sécurité, la CCBN a pu entreprendre certains travaux de réfection urgents sur ses infrastructures routières dont une partie du réseau routier et d'égout à l'Est du parc (avenue George VI), le pavage de la côte Gilmour. Elle a aussi réalisé des travaux de nettoyage et de stabilisation dans la falaise.

Les travaux réalisés à l'automne 2006 ont entraîné quelques inconvénients pour les visiteurs et usagers, étant donné que la circulation a dû être modifiée et que des routes ont été fermées temporairement. Toutefois, toutes les mesures de sécurité appropriées ont été étudiées et prises pour prévenir tout incident ou accident sur le parc.

Durant l'hiver, elle a fait préparer les plans et devis pour pouvoir entreprendre, dès le printemps 2007, d'autres travaux d'infrastructures, tels que des routes (rond point de Wolfe, une autre partie de l'avenue George VI, une partie de l'avenue Garneau), le réaménagement de la terrasse Grey, la réfection du site des grands événements et l agrandissement du 390, avenue de Bernières pour y aménager des services sanitaires pour les usagers du parc et des bureaux, et des réfections dans divers secteurs du parc. Le budget total pour ce faire est de 4 216 000 \$.

Également, la période de réalisation des travaux a dû être analysée afin d'éviter que ceux-ci concordent avec les grands événements qui se tiendront sur les plaines à l'été 2007, dont la Fête nationale (plus de 200 000 spectateurs) et le Festival d'été de Québec (près de 500 000 spectateurs). De plus, le choix des travaux a été établi tant au niveau des priorités d'intervention et de l'échéancier que de l'utilisation prévue en 2008.

Pour permettre la fréquentation du site en toute quiétude, le Service de sûreté de la CCBN a patrouillé sur les plaines 24hrs/24 en voiture, à pied, en motoneige, en ski de fond et en raquette. Ainsi, une surveillance continue a été assurée sur le parc des Champs-de-Bataille, autant durant la saison hivernale que durant la saison estivale. Le Service a pu compter sur l'assistance de la Sûreté municipale de la ville de Québec concernant des événements particuliers survenus sur le territoire, tels que délits de fuite, personnes blessées ou disparues et désordre. Il est à noter que pour assurer la sécurité des usagers et des biens de la CCBN lors de certains événements majeurs sur le territoire, entre autres lors de la Fête du Canada, le Festival d'été de Québec et la Fête nationale, elle a eu recours à des effectifs supplémentaires.

Au cours de l'année 2006-2007, les 8 agents du Corps canadien des commissionnaires (permanent, temps partiel et sur appel) et un responsable du service ont dû intervenir dans le cadre de leur travail pour établir des constats d'infractions relatifs à la circulation sur le parc, soit 620 infractions principalement pour avoir excédé la vitesse permise. D'ailleurs, pour un meilleur contrôle de la circulation, la CCBN a fait l'acquisition d'un nouvel équipement « cinémomètre », et a effectué une surveillance accrue en regard du respect de la vitesse sur le parc. Pour ce faire, quatre (4) agents de sûreté ont obtenu une formation sur le fonctionnement de l'appareil et des opérations radars ont été effectuées entre juin 2006 et mars 2007; résultat : 223 contraventions et 208 avis ont été émis.

Le plan de circulation a aussi dû être révisé en prévision des travaux qui auront lieu sur le parc en 2007 et des événements qui se tiendront en 2008.

2.2 Mise en valeur

Cette activité vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sous ses aspects culturels, récréatifs et naturels de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la CCBN effectue certains aménagements, assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités et des services publics de qualité et diffuse l'information à tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Contexte

Dans le cadre de la mise en valeur de son territoire, la CCBN doit faire connaître son histoire, devenir une référence en matière d'histoire des batailles et de la Conquête comme elle doit offrir des services permettant de bien s'y divertir. Elle doit donc être dynamique et assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation à ses richesses, à son histoire et celle du pays.

Ses moyens sont : des expositions, des activités d'animation, des tours guidés, la présentation de spectacles et d'activités promotionnelles et publicitaires et la diffusion d'information par divers supports.

Ressources financières (en milliers de dollars)

| Dépenses prévues | Autorisations | Dépenses réelles |
|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| 1 436 | 1 436 | 1 207 |

Ressources humaines

| Prévues | Réelles | Différence |
|----------------|----------------|-------------------|
| 22 ÉTP | 22 ÉTP | 0 ÉTP |

Résultats prévus :

La CCBN prévoyait offrir toute l'année, des services, des expositions, des activités éducatives et culturelles aux visiteurs. Elle souhaitait que ces derniers soient bien informés et bien accueillis.

Elle prévoyait également mettre en valeur, grâce à de nouveaux aménagements, différents attraits, tels que terrasses, monuments, etc.

Plus spécifiquement, la CCBN prévoyait avoir amélioré les moyens de diffusion et établi les jalons importants pour la tenue des festivités du 100^e anniversaire de la création du premier parc historique national au Canada. De plus, en vue de souligner le 250^e anniversaire des batailles historiques de Québec, elle prévoyait avoir planifié et élaboré un calendrier d'événements et avoir recruté des partenaires disposés à s'impliquer dans ce projet de commémoration.

Mesures et indicateurs de rendement :

| Nombre d'activités offertes | Commentaires obtenus par les utilisateurs |
|---|--|
| Le nombre d'activités offertes, soit près d'une quarantaine de programmes scolaires sur le site, d'activités en classe, de services de garde et terrains de jeux. Une trentaine d'activités grand public, tels que les Conseils de guerre, les visites à la Lanterne, l'Halloween, la Grande fête de la nature. Les visites de l'exposition Odyssée, la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, le Bus d'Abraham et les tours Martello. Site Internet www.ccbn-nbc.gc.ca | Le personnel reçoit régulièrement des commentaires positifs sur la qualité des activités et services offerts. Se référer au tableau 8 pour connaître le niveau de satisfaction. |
| Fréquentation aux diverses activités et services | Revenus générés par les activités et services |
| La fréquentation totale aux diverses activités et services, tels que mentionnés ci-dessus s'élève à 183 248 visiteurs, incluant l'assistance aux spectacles présentés au kiosque Edwin-Bélanger.. | Les revenus générés par les activités et services mentionnés ci-contre se chiffrent à 366 781 \$ incluant la boutique souvenirs et le poste Internet. |

Résultats obtenus :

Pour l'atteinte de ces résultats, la CCBN a offert divers services à sa clientèle, des expositions et différentes activités éducatives et culturelles tout au long de l'année. Le nombre de visiteurs accueilli dans les différents attraits (la Maison de la découverte, la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, les tours Martello) a connu une augmentation (79 196 visiteurs¹) par rapport à l'année précédente (64 001 visiteurs¹), soit une hausse de 24 %. De plus, les activités d'animation dans le cadre de programmes scolaires, des services de garde et des terrains de jeux ont connu une plus grande popularité. La fréquentation a été accrue de 6 % par rapport à l'année précédente, soit 54 052¹ participants en 2006-2007 par rapport à 50 990¹ participants en 2005-2006.

En 2006-2007, la CCBN a innové dans le cadre de l'Halloween pour présenter des activités variées tout le mois d'octobre. Le site des plaines d'Abraham et les activités qui y étaient présentées ont d'ailleurs été considérés dans la liste des dix meilleurs endroits pour célébrer l'Halloween, selon la revue l'Actualité. Par contre, en raison d'une température peu clémence, seulement près de 2 000² personnes ont participé aux activités. Toutefois, de nombreuses personnes non comptabilisées ont pu profiter des décors au jardin Jeanne d'Arc.

Dans le but de **mieux faire connaître l'histoire** fascinante qui fait de notre pays un lieu unique et d'expliquer et démontrer avec du matériel didactique et du multimédia son savoir faire en animation historique, la CCBN a donné des formations, des ateliers, des entrevues et des conférences à une clientèle d'étudiants en tourisme, d'enseignants du secondaire provenant de différentes provinces du Canada et d'enseignants en histoire du Québec (primaire et secondaire). Elle poursuit donc ses objectifs d'améliorer la diffusion de l'information en partageant son expertise auprès d'une clientèle ciblée.

1 Statistiques établies selon le nombre d'entrées et le nombre de réservations.

2 Statistiques établies selon une estimation de la fréquentation ou de l'assistance.

Comme autres moyens de diffuser l'information, la CCBN a envoyé dans les médias des communiqués pour annoncer toutes les activités régulières et spéciales ainsi que tous travaux sur le parc. Son site Internet (www.ccbn-nbc.gc.ca) fournit également des informations de plus en plus complètes, notamment sur l'histoire du parc, sur les services et activités offertes et sur la CCBN. Des formulaires sont maintenant en ligne, notamment pour compléter l'inscription à titre de bénévole pour le spectacle de la fresque qui sera présenté en 2008. La fréquentation du site Internet se chiffre à 281 310³ visiteurs pour l'année 2006-2007, soit une moyenne de 23 442 visiteurs par mois.

Pour informer sa clientèle sur ses services et activités de façon plus précise et afin d'améliorer la qualité de l'information, la CCBN a apporté quelques modifications à la présentation et au texte promotionnel de ses dépliants de l'ensemble des programmes éducatifs offerts.

De plus, en vue d'**une meilleure diffusion de l'histoire** et afin de rendre l'information de façon plus dynamique, quelques améliorations ont été apportées à certaines activités et une nouvelle activité en lien avec l'histoire de la Nouvelle-France a été créée.

Au cours de la période de référence, le Service à la clientèle comptait environ une trentaine d'employés permanents, à temps plein et sur appel pour assurer la gestion, la prestation d'activités d'animation pédagogiques et l'accueil. La CCBN a également bénéficié d'un programme d'aide du YMCA pour les services d'une stagiaire commis de bureau durant 9 mois.

Toutefois, en raison d'une popularité accrue des activités offertes, de l'augmentation de l'achalandage et du marché de plus en plus difficile pour recruter du personnel qualifié, la CCBN a dû modifier sa stratégie d'embauche pour le personnel d'animation et de l'accueil. Elle a d'abord instauré un mode permanent de processus de recrutement, a amélioré l'affichage du concours et l'a intégré au site Internet de la CCBN. Cette nouvelle approche a permis d'obtenir un plus grand choix de candidats qualifiés et ainsi de mieux rencontrer les besoins du Service.

Il est important de mentionner que le site Internet « 1759 du sentier de la guerre aux plaines d'Abraham », mis en ligne en septembre 2005, est très populaire. Au 31 mars 2007, le site a atteint le cap des 100 000³ visiteurs. Il fournit une foule d'informations concernant la bataille des plaines d'Abraham.

D'ailleurs, quelques mentions d'honneur ont été décernées à la CCBN en 2006 pour son site Internet « 1759 du sentier de la guerre aux plaines d'Abraham », dont :

- le prix d'excellence en interprétation du patrimoine de l'Association Québécoise en Interprétation du Patrimoine;
- la sélection officielle pour l'exposition virtuelle du Festival international audiovisuel et du multimédia sur le patrimoine;
- le prix audiovisuel et multimédia Télé-Québec de la Société des Musées Québécois.

³ Statistiques établies selon le programme LiveStat®. XSP de DeepMetrix® Corporation.

La CCBN peut compter sur plusieurs partenaires fidèles depuis quelques années pour promouvoir ses services et activités, notamment diverses associations touristiques comme le Site traditionnel Huron, les autocars Dupont, Forfaits Québec et certains établissements hôteliers, tels que Les Chalets Mont Sainte-Anne, le Giron de l'Isle et l'Hôtel Jardin Sainte-Anne. Au cours de l'année 2006-2007, la CCBN a fait partie du réseau des musées avec le Regroupement des Institutions muséales de Québec où plusieurs sites dont celui de la CCBN sont vendus aux visiteurs.

Également, plusieurs partenaires médias dont la valeur en promotion représente plus de 150 000 \$ appuient la CCBN dans la promotion de ses activités et services, notamment le journal de Québec, CITF Rock Détente, TQS, le journal Le Soleil et le *Chronicle Telegraph*.

Par ailleurs, la CCBN a participé gratuitement à une étude avec la Société d'attractions touristiques du Québec pour connaître la provenance de sa clientèle à certaines activités ou services offerts, comme par exemple : la tour Martello 1, la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, le Bus d'Abraham et l'exposition Odyssée. Cette étude a révélé que sa clientèle provenait à 54 % du Canada, 19 % des États-Unis et 27 % d'autres pays, tels que la France (39 %), l'Angleterre (12 %) et l'Australie (7 %).

Au Service culturel et technique, la CCBN a présenté, dans le cadre de sa 14^e édition, 35 concerts variés portant sur différents thèmes, tels que les jeudis jazz & blues, les vendredis grand public, les samedis musiques du monde et les dimanches enchanteurs. Au cours de l'été 2006, environ 48 000⁴ personnes ont assisté gratuitement à des spectacles en plein air dans l'ambiance intime et le décor exceptionnel du kiosque Edwin-Bélanger. Aucun spectacle n'a été annulé; toutefois, quelques-uns ont dû être interrompus en raison du mauvais temps.

Le Service culturel et technique était composé d'un permanent, d'un assistant technique saisonnier, de deux présentatrices et de quatre étudiants. Le responsable du Service s'occupe principalement de la programmation des spectacles présentés au cours de la saison estivale, de la production de vidéos pour l'animation ainsi que de l'entretien de tous les équipements audiovisuels et des expositions.

Quant aux attraits ayant été mis en valeur, ils ont été mentionnés précédemment sous l'activité « Conservation » puisque les interventions ont également visé l'accessibilité, la propreté et l'esthétisme, principalement au jardin Jeanne d'Arc.

Organisation des festivités du 100^e anniversaire

Au cours de l'année 2006, la CCBN a établi les jalons importants pour la tenue des festivités du 100^e anniversaire de la création du parc des Champs-de-Bataille en vue de faire connaître davantage l'histoire de ce territoire. Pour ce faire, les comités d'histoire et des festivités ont tenu plusieurs rencontres et la programmation a été établie.

4 Statistiques établies selon une estimation de la fréquentation ou de l'assistance.

Outre les activités régulières tenues annuellement par la CCBN (la Grande fête de la nature et la Fête de l’Halloween) qui seront rehaussées, la programmation comprendra entre autres : une semaine intensive de festivités sous différents thèmes pour rappeler l’histoire du parc, comprenant l’installation du chapiteau du Canada où plusieurs partenaires fédéraux se joindront à l’événement.

La CCBN pourra compter sur la collaboration des étudiants en architecture de l’Université Laval pour la fabrication de maquettes des bâtiments anciens ayant déjà été érigés sur le territoire. Ces maquettes seront intégrées à l’exposition qui présentera l’évolution du site au fil des ans.

De plus, la CCBN entend dévoiler un buste en l’honneur de Lord Grey, gouverneur général du Canada en 1908, lequel a joué un rôle important lors de la création du parc, ainsi que celui en l’honneur de Frédéric G. Todd, premier architecte paysagiste au Canada et concepteur de l’aménagement du parc des Champs-de-Bataille, également prévu en juin 2008. Un bas relief représentant Abraham Martin afin de rappeler que l’appellation des plaines d’Abraham provient de ce personnage sera également dévoilé en juin 2008.

Comme projet d’envergure, elle a entrepris la conception d’un spectacle et de la musique pour présenter durant 5 jours, sur le site des grands événements, une fresque animée comprenant près de 700 figurants et bénévoles et portant sur l’histoire des plaines d’Abraham au cours des 400 dernières années. Pour ce faire, des ententes ont été conclues avec le compositeur et le metteur en scène pour la création du spectacle et avec 13 cercles de la Fédération 24 des Cercles de Fermières du Québec pour la fabrication d’environ 1 600 costumes. Un onglet a été ajouté au site Internet de la CCBN sous 2008 (www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/fresque.php?section=2) pour fournir l’information complète en regard de ce projet et également pour permettre aux bénévoles désirant participer à la fresque de s’inscrire. De plus, l’exposition de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent a été fermée exceptionnellement pour une période d’environ 2 ans afin de permettre l’utilisation des locaux nécessaires au recrutement des bénévoles et dans le cadre des préparatifs pour la fresque.

Ces activités du 100^e anniversaire permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de découvrir cet héritage historique et les événements passés s’étant déroulés sur le territoire du parc des Champs-de-Bataille. La CCBN tentera de dégager, à même ses ressources, un budget de 500 000 \$ pour les festivités, ce qui est peu considérant l’importance de l’événement à souligner. Des démarches se sont poursuivies au cours de l’année 2006-2007 pour obtenir des ressources financières supplémentaires qui lui apparaissent essentielles au succès des festivités et à la visibilité de la CCBN et du gouvernement du Canada. À cet égard, la CCBN devrait être fixée dans les prochains mois.

Les activités qui seront présentées ont été annoncées dans les médias lors d'une conférence de presse et plusieurs entrevues à la radio et la télévision ont permis de fournir plus de détails au sujet des activités prévues. La CCBN est perçue par le milieu comme étant bien organisée et bien préparée en prévision des événements en 2008.

La CCBN a conçu, produit et distribué à des grossistes, des journalistes et des enseignants le calendrier promotionnel de ses événements festifs du 100^e incluant les activités se déroulant sur le parc en 2008 qui relèvent d'autres organismes, comme par exemple : un tournoi de golf à l'ancienne et la messe de clôture du Congrès eucharistique mondial à Québec.

Également, des affiches et des oriflammes ont été installées dans le parc et dans les rues principales de la ville en bordure du parc pour promouvoir le 100^e anniversaire en 2008.

Il est important pour la CCBN de souligner de façon exceptionnelle cet anniversaire. Cela impliquera toutefois une coordination importante avec les divers intervenants du milieu ainsi qu'avec la Société du 400^e anniversaire de Québec, puisque le site des plaines d'Abraham sera doublement utilisé en 2008.

Afin de rencontrer cet objectif, tous les services seront impliqués dans les préparatifs selon leur champ de compétence et une personne a été assignée spécialement pour appuyer l'organisation. Celle-ci fut remplacée à son poste du Service à la clientèle.

250^e anniversaire des batailles

Dans le but de poursuivre son mandat et afin de rencontrer son résultat stratégique, la CCBN prévoit souligner le 250^e anniversaire des batailles en faisant revivre une page marquante de l'histoire militaire de notre pays. Ce parc fut le lieu d'affrontement des Empires français et britannique en 1759 et 1760, au cœur d'un enjeu mondial visant l'hégémonie de deux superpuissances. Ces batailles historiques s'inscrivent dans la guerre de Sept Ans que plusieurs considèrent comme étant la première véritable guerre mondiale. Les affrontements de 1759 (bataille des plaines d'Abraham) et 1760 (bataille de Sainte-Foy) ont été les plus décisifs, puisqu'ils ont changé le sort de l'Amérique, d'où l'importance de préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures et de le mettre en valeur pour le bénéfice de la population.

Ainsi, au cours de l'année 2006-2007, la CCBN a planifié et entrepris l'organisation de la commémoration du 250^e anniversaire des batailles historiques afin de faire découvrir aux Canadiens et aux Canadiennes la richesse patrimoniale d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde et de mieux faire saisir le rôle important qu'il a joué dans l'histoire du Canada.

La CCBN a établi un partenariat avec le Corps Historique de Québec afin de présenter une reconstitution des batailles, événement majeur et très attendu du public et des *reenactors* où plus de 2 000 participants s'intégreront à la vie de soldat à l'époque et à la vie en campement et présenteront les batailles en rangée. L'Office du tourisme de Québec s'est également joint à l'événement à titre de partenaire collaborateur pour la promotion. Un budget de 160 000 \$ est prévu pour cette reconstitution.

La CCBN a également entrepris, en 2006-2007, des travaux d'exploration d'une valeur d'environ 20 000 \$ sur le Cap-aux-Diamants. Plus de 82 bénévoles, entourés d'une équipe de professionnels sous la supervision d'un archéologue, ont participé aux fouilles archéologiques. Ce site représente un potentiel archéologique important puisqu'en 1760, période de la bataille de Sainte-Foy, s'élevait un blockhaus construit par James Murray, commandant des troupes britanniques. La CCBN espère en faire un site permanent d'interprétation pour 2009. D'autres sites sont potentiellement intéressants. La CCBN a prévu consacrer un budget annuel à cet égard, car les fouilles archéologiques permettront d'avoir une meilleure compréhension de l'utilisation du territoire au fil des siècles, d'accentuer la mise en valeur du site et de mieux faire connaître, par des programmes éducatifs et des activités d'interprétation, l'histoire et la richesse patrimoniale du site.

La CCBN a également développé plusieurs ententes de partenariats. Entre autres, elle a pris entente avec le Musée national des beaux-arts du Québec pour offrir en 2009 une exposition de grandes œuvres d'arts relatives aux batailles historiques de Québec et sur la guerre de Sept Ans. Il s'agit d'une opportunité spéciale de regrouper des œuvres qui ne pourraient l'être autrement. La CCBN aura la responsabilité de publier le cahier de l'exposition.

Des préparatifs sont en cours également pour la tenue d'autres activités de commémoration relatives à la bataille des plaines d'Abraham et au siège de Québec.

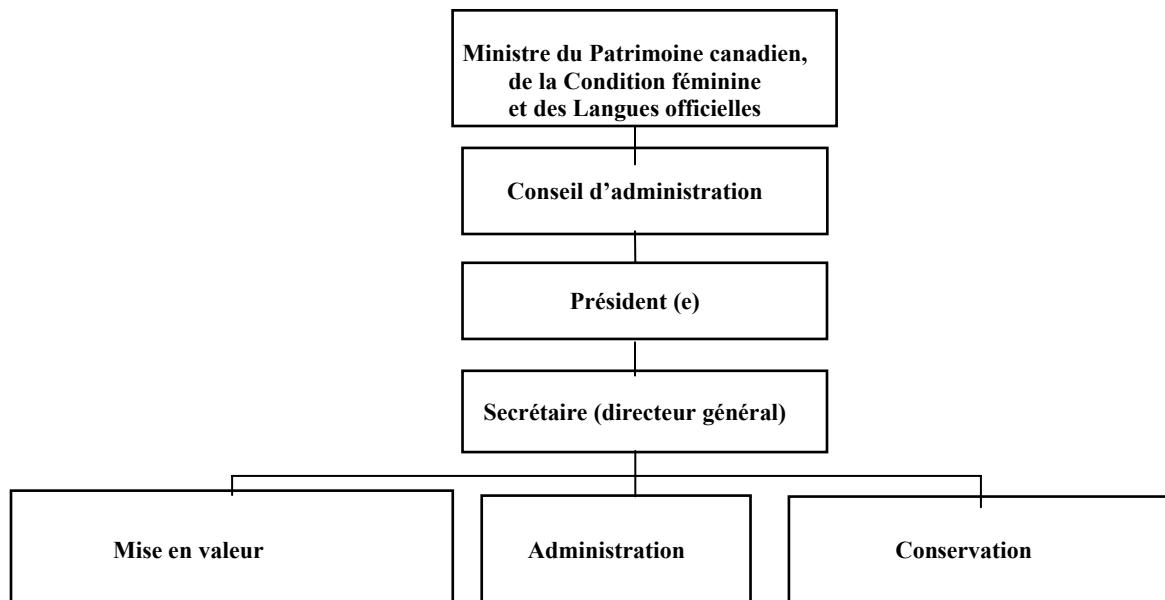
La CCBN collabore aussi avec la Société généalogique canadienne française pour la publication d'un livre sur les soldats des troupes françaises en Nouvelle-France lors de la guerre de Sept Ans (1755-1760). Le lancement du livre est prévu en septembre 2009.

Des recherches, des analyses et des compilations sont en cours pour offrir à la population une base de données sur les soldats britanniques présents aux batailles de 1759 et 1760. Il s'agit d'un projet exigeant beaucoup de travail soutenu et méticuleux. Cela explique que la CCBN ait engagé du personnel supplémentaire pour aider dans ce projet. Elle a aussi établi des partenariats avec le ministère de la Défense nationale et le Morrin Centre de Québec. La compilation des noms des soldats français et britanniques et les informations recueillies seront un apport intéressant en matière d'interprétation pour la CCBN, compte tenu de son mandat.

SECTION III – Information additionnelle

3.1 Renseignements sur l'organisation

La CCBN rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. Il revient au secrétaire, également nommé par la Gouverneur générale en conseil, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la CCBN, le tout conformément à sa Loi constitutive.



Sa structure est divisée en fonction des grandes activités, soit la mise en valeur, l'administration et la conservation, et est représentative de l'architecture d'activités de programme (AAP). Les ressources financières indiquées correspondent au Budget principal des dépenses.

3.2 Tableaux financiers

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

| (en milliers de dollars) | 2004-2005 Dépenses réelles | 2005-2006 Dépenses réelles | 2006-2007 | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------------|----------------------------|
| | | | Budget principal | Dépenses prévues | Total des autorisations | Total des dépenses réelles |
| <i>Commission des champs de bataille nationaux</i> | | | | | | |
| Conservation | 2 461 | 1 987 | 2 393 | 2 393 | 2 393 | 2 044 |
| Mise en valeur | 1 558 | 1 180 | 1 436 | 1 436 | 1 436 | 1 207 |
| Administration | 4 836 | 5 693 | 5 078 | 5 078 | 6 043 | 6 216 |
| Total | 8 855 | 8 860 | 8 907 | 8 907 | 9 872 | 9 467 |
| Moins : revenus non disponibles | | | S.O. | S.O. | S.O. | |
| Plus : coût des services reçus à titre gracieux | 63 | 226 | S.O. | S.O. | S.O. | 262 |
| Total des dépenses ministérielles | 8 918 | 9 086 | S.O. | S.O. | S.O. | 9 729 |
| Équivalents temps plein | 50 | 50 | S.O. | S.O. | | |

Nota : - inclut les cotisations aux régimes sociaux des employés;

- inclut le programme des revenus en vertu de l'article 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Explications : La différence de 965 000 \$ entre les dépenses prévues et le total des autorisations s'explique comme suit :

- report de l'année précédente 343 000 \$
 - budget supplémentaire pour travaux de réfection 500 000 \$
 - augmentation des revenus par rapport au budget précédent 123 000 \$
 - bénéfices sociaux 9 000 \$
 - coupure pour approvisionnement (10 000 \$)
- 965 000 \$

Quant à la différence entre le total des autorisations et celui des dépenses réelles, elle se justifie par :

- le transfert à l'année suivante 343 000 \$
 - le régime de recouvrement des coûts provisoires (Justice p.35) 62 000 \$
- 405 000 \$

Tableau 2 : Ressources par activité de programme
 (en milliers de dollars)

| | Budgétaire – 2006-2007 | | |
|-------------------------------|------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Fonctionnement | Total : Dépenses budgétaires brutes | Total : Dépenses budgétaires nettes |
| Activité de programme | | | |
| Conservation | | | |
| Budget principal des dépenses | 2 393 | 2 393 | 2 393 |
| <i>Dépenses prévues</i> | 2 393 | 2 393 | 2 393 |
| Total des autorisations | 2 393 | 2 393 | 2 393 |
| <i>Dépenses réelles</i> | 2 044 | 2 044 | 2 044 |
| Mise en valeur | | | |
| Budget principal des dépenses | 1 436 | 1 436 | 1 436 |
| <i>Dépenses prévues</i> | 1 436 | 1 436 | 1 436 |
| Total des autorisations | 1 436 | 1 436 | 1 436 |
| <i>Dépenses réelles</i> | 1 207 | 1 207 | 1 207 |
| Administration | | | |
| Budget principal des dépenses | 5 078 | 5 078 | 5 078 |
| <i>Dépenses prévues</i> | 5 078 | 5 078 | 5 078 |
| Total des autorisations | 6 043 | 6 043 | 6 043 |
| <i>Dépenses réelles</i> | 6 216 | 6 216 | 6 216 |

Tableau 3 : Postes votés et législatifs
 (en milliers de dollars)

| Poste voté ou législatif | Libellé tronqué du poste voté ou législatif | 2006-2007 | | | |
|--------------------------|---|------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | | Budget principal | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| 60 | Dépenses du Programme | 7 006 | 7 006 | 7 006 | 7 434 |
| 60 | Dépenses du Programme | | | 833 | |
| (L) | Dépenses au terme du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> | 1 500 | 1 500 | 1 623 | 1 623 |
| (L) | Contributions aux avantages sociaux des employés | 401 | 401 | 410 | 410 |
| | Total | 8 907 | 8 907 | 9 872 | 9 467 |

Pour l'explication des différences entre les dépenses prévues et le total des autorisations, se référer à la page 29.

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

| (en milliers de dollars) | Dépenses réelles de 2006-2007 |
|--|-------------------------------|
| Bureau du Vérificateur général du Canada | 34 |
| Rémunération – Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | 2 |
| Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables). | 185 |
| Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada | 41 |
| Total des services reçus à titre gracieux en 2006-2007 | 262 |

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles

Revenus disponibles

| (en milliers de dollars) | Dépenses réelles 2004-2005 | Dépenses réelles 2005-2006 | 2006-2007 | | | |
|--|----------------------------|----------------------------|------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | | | Budget principal | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| <i>Commission des champs de bataille nationaux</i> | | | | | | |
| Stationnements | 946 | 964 | 970 | 970 | 972 | 972 |
| Activités pédagogiques et accueil | 324 | 346 | 387 | 387 | 367 | 367 |
| Location de locaux | 200 | 198 | 203 | 203 | 203 | 203 |
| Autres revenus | 74 | 93 | 40 | 40 | 81 | 81 |
| Total des revenus disponibles | 1 544 | 1 601 | 1 600 | 1 600 | 1 623 | 1 623 |

Tableau 6 : Besoins en ressources par activité de programme (en milliers de dollars)

| 2006-2007 | | | | |
|--|---------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| Commission des champs de bataille nationaux | Conservation | Mise en valeur | Administration | Total |
| Dépenses prévues | 2 393 | 1 436 | 5 078 | 8 907 |
| Dépenses réelles | 2 044 | 1 207 | 6 216 | 9 467 |

Pour explications, se référer à la page 29.

Tableau 7 : Aux fins du rapport sur les frais d'utilisation pour 2006-2007 : Loi sur les frais d'utilisation (en milliers de dollars)

| A. Frais d'utilisation | Type de frais | Pouvoir d'établissement des frais | Date de la dernière modification | 2006-2007 | | | | Années de planification | | | |
|---|---------------|--|----------------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| | | | | Revenu prévu (000 \$) | Revenu réel (000 \$) | Coût total (000 \$) | Norme de rendement | Résultats liés au rendement | Exercice | Revenu prévu (000 \$) | Coût total estimatif (000 \$) |
| Boutique souvenirs ** | (A) | Pouvoir ministériel de fixer le prix pour les produits et services | Avant le 31 mars 2004 | 45 | 50 | 44* | Taux de satisfaction clientèle de 60 % | 61 % clientèle satisfaite, mais 34 % n'ont pas répondu à cette question au sondage *** | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 50 50 50 | 45 45 45 |
| Stationnement | (A) | Pouvoir contractuel en vertu de <i>Loi concernant les champs de bataille nationaux du Québec</i> | Avant le 31 mars 2004 | 970 | 972 | 152* | Taux de satisfaction clientèle de 60 % | Aucune donnée valable. Aucune plainte en 2006-2007 | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 970 970 970 | 155 155 155 |
| Activités pédagogiques et accueil | (R) | Pouvoir contractuel en vertu de <i>Loi concernant les champs de bataille nationaux du Québec</i> | Avant le 31 mars 2004 | 387 | 316 | 336* | Taux de satisfaction clientèle de 60 % | Clientèle est satisfaite à 92 % des activités et expositions et à 93 % de l'accueil *** | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 380 380 380 | 340 340 340 |
| Équipements informatiques | (A) | Pouvoir contractuel en vertu de <i>Loi concernant les champs de bataille nationaux du Québec</i> | Avant le 31 mars 2004 | 1 | 1 | 0 | Taux de satisfaction clientèle de 60 % | Aucune donnée valable. Aucune plainte en 2006-2007 | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 1 1 1 | 0 0 0 |
| Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès faites en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> | (A) | <i>Loi sur l'accès à l'information</i> | 1992 | 0 | 0 | 0 | Répondre aux demandes requises conformément à la <i>Loi</i> : Réponse fournie dans les 30 jours suivant la réception de la demande | Aucune demande n'a été reçue au cours de l'année 2006-2007 | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 0 1 1 | 0 0 0 |
| Total : | | | | | 1 403 | 1 339 | 532 | | | 2007-2008 2008-2009 2009-2010 | 1 401 1 401 1 401 |

B. Date de la dernière modification

En 2005, des changements ont été apportés à la tarification pour couvrir les augmentations du coût des services, l'inflation et tenir compte du marché. Ces changements se situent à l'intérieur du barème de prix établis avant le 31 mars 2004. Publication dans la *Gazette du Canada* en date du 19 mars 2005 et les journaux locaux.

C. Autres renseignements

* Les coûts directs seulement ont été établis.

** Service minimal. Dimension très petite et espace restreint.

*** Sondage effectué à l'intérieur.

(R) frais réglementaires

(A) autres produits et services

Tableau 8 : États financiers des ministères et organismes et états financiers du fonds renouvelable

**COMMISSION DES CHAMPS DE
BATAILLE NATIONAUX**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2007

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de la Commission. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Commission. L'information financière soumise pour la préparation des Comptes publics du Canada incluse dans le Rapport ministériel sur le rendement de la Commission concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute la Commission. Les états financiers de la Commission ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada.

Le secrétaire,



MICHEL LEULLIER

Le président,



ANDRÉ JUNEAU

Québec, Canada
Le 22 juin 2007



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Micheline Ethier Massicotte, CA
directrice principale

Montréal, Canada
Le 22 juin 2007

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la situation financière

Au 31 mars

| | 2007 | 2006 |
|---|--|----------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs financiers | | |
| À recevoir du Trésor | 891 449 | \$ 595 078 |
| Débiteurs et avances (note 4) | 13 806 | \$ 15 790 |
| | Total des actifs financiers | 905 255 |
| | 610 868 | |
| Actifs non financiers | | |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 12 245 167 | 12 153 176 |
| Frais reportés | 138 631 | 151 119 |
| | Total des actifs non financiers | 12 383 798 |
| | 12 304 295 | |
| TOTAL | 13 289 053 | \$ 12 915 163 |
| | | |
| PASSIFS | | |
| Créditeurs et charges à payer | 659 847 | \$ 504 661 |
| Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères | 192 879 | \$ 54 155 |
| Salaires et vacances à payer | 103 700 | 99 684 |
| Indemnités de départ (note 8) | 453 284 | 475 188 |
| | 1 409 710 | 1 133 688 |
| AVOIR DU CANADA | 11 879 343 | 11 781 475 |
| TOTAL | 13 289 053 | \$ 12 915 163 |

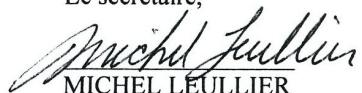
Passif éventuel (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction

Approuvé par la Commission

Le secrétaire,


MICHEL LÉULLIER

Le président,


ANDRÉ JUNEAU

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats et de l'avoir du Canada
Exercice terminé le 31 mars

| | 2007 | 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| CHARGES DE FONCTIONNEMENT (note 7) | | |
| Conservation et aménagement des Plaines | 5 909 112 \$ | 5 920 331 \$ |
| Mise en valeur des Plaines | 3 853 605 | 3 972 782 |
| Total des charges | 9 762 717 | 9 893 113 |
| REVENUS | | |
| Stationnements | 972 211 | 963 619 |
| Activité pédagogique et accueil | 366 782 | 345 712 |
| Loyers | 202 941 | 198 210 |
| Autres revenus | 150 641 | 166 003 |
| Financement du Réseau canadien d'information sur le patrimoine | - | 98 280 |
| Total des revenus | 1 692 575 | 1 771 824 |
| COÛT DE FONCTIONNEMENT | 8 070 142 | 8 121 289 |
| Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses (note 6) | (177 720) | (10 867) |
| COÛT DE FONCTIONNEMENT NET | 7 892 422 \$ | 8 110 422 \$ |

| | | |
|---|----------------------|----------------------|
| AVOIR DU CANADA, DÉBUT DE L'EXERCICE | 11 781 475 | 12 401 635 |
| Coût de fonctionnement net | (7 892 422) | (8 110 422) |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada | 7 432 076 | 7 014 837 |
| Variation des montants à recevoir du Trésor | 296 371 | 248 763 |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) | 261 843 | 226 662 |
| AVOIR DU CANADA, FIN DE L'EXERCICE | 11 879 343 \$ | 11 781 475 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

| | 2007 | 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Coût de fonctionnement net | 7 892 422 \$ | 8 110 422 \$ |
| Éléments n'affectant pas l'encaisse : | | |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | (727 246) | (759 012) |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | (261 843) | (226 662) |
| Amortissement des frais reportés | (12 488) | (12 400) |
| Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles | - | (243 705) |
| Variation de l'état de la situation financière : | | |
| Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement | (296 371) | (248 763) |
| Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires | 18 365 | (6 634) |
| Frais reportés | - | 1 869 |
| Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement | 6 612 839 | 6 615 115 |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 819 237 | 399 722 |
| Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations | 819 237 | 399 722 |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada | 7 432 076 \$ | 7 014 837 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Mandat et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;

Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;

Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;

La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;

La maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;

Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada et dans l'état des flux de trésorerie ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

2. *Sommaire des principales conventions comptables (suite)*

d) Revenus

Les revenus sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

b) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour les gagner. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

2. *Sommaire des principales conventions comptables (suite)*

h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

| Catégories d'immobilisations | Période d'amortissement |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Bâtiments | 15 à 35 ans |
| Ouvrages et infrastructure | 5 à 40 ans |
| Matériel et Outilage | 3 à 15 ans |
| Véhicules automobiles et autres | 5 à 15 ans |
| Logiciel | 3 à 5 ans |

i) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisés au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Crédits parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Commission diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

| | 2007 | 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| Coût de fonctionnement net | 7 892 422 \$ | 8 110 422 \$ |
| Rajustement pour les postes sans incidence sur les crédits | | |
| Moins : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 727 246 | 759 012 |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles | - | 243 705 |
| Amortissement des frais reportés | 12 488 | 12 400 |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | 261 843 | 226 662 |
| Régime de recouvrement des coûts provisoire- Ministère de la Justice du Canada | 61 850 | 14 818 |
| Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires | (18 365) | 6 634 |
| Charges relatives au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux | 385 | - |
| Plus: | | |
| Revenus non fiscaux | 1 623 040 | 1 600 784 |
| Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux | 178 105 | 10 867 |
| | 8 648 120 | 8 458 842 |
| Rajustement pour les postes ayant une incidence sur les crédits | | |
| Plus: | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 819 237 | 399 722 |
| Frais reportés financés | - | 1 869 |
| Crédits de l'exercice en cours utilisés | 9 467 357 \$ | 8 860 433 \$ |

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

3. Crédits parlementaires (suite)

b) Crédits fournis et utilisés

| | 2007 | 2006 |
|---|---------------------|---------------------|
| Crédits parlementaires votés | | |
| Patrimoine Canadien : | | |
| Dépenses d'opération et de capital | 7 839 350 \$ | 7 177 028 \$ |
| Crédits parlementaires périmés | (405 213) | (358 221) |
| | <hr/> | <hr/> |
| Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés | 410 180 | 440 842 |
| Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP | 1 623 040 | 1 600 784 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Crédits de l'exercice en cours utilisés | 9 467 357 \$ | 8 860 433 \$ |

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

| | 2007 | 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| Encaisse nette fournie par le gouvernement | 7 432 076 \$ | 7 014 837 \$ |
| Variation de la situation nette du Trésor | | |
| Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement | 296 371 | 248 763 |
| Revenus non fiscaux | 1 623 040 | 1 600 784 |
| Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses | 177 720 | 10 867 |
| Régime de recouvrement des coûts provisoires – Ministère de la Justice du Canada | (61 850) | (14 818) |
| | <hr/> | <hr/> |
| Crédits de l'exercice en cours utilisés | 9 467 357 \$ | 8 860 433 \$ |

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

4. Débiteurs et avances

| | 2007 | 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux | 13 806 \$ | 15 790 \$ |
| Total | 13 806 \$ | 15 790 \$ |

5. Immobilisations corporelles

Le solde des immobilisations corporelles sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

| Catégorie d'immobilisations | Coût | | | | | Amortissement cumulé | | | | | 2007 Valeur comptable nette | 2006 Valeur comptable nette |
|--|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Solde d'ouverture | Acquisitions | Aliénations et radiations | Solde de clôture | Solde d'ouverture | Amortissement | Aliénations et radiations | Solde de clôture | | | | |
| Terrains | 724 710 \$ | - | \$ - | 724 710 \$ | - | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - | 724 710 \$ | 724 710 \$ |
| Bâtiments | 11 061 321 | 81 600 | - | 11 142 921 | 3 402 851 | 411 053 | - | 3 813 904 | 7 329 017 | 7 658 470 | | |
| Ouvrages et infrastructure | 5 577 776 | 651 972 | - | 6 229 748 | 2 153 308 | 176 493 | - | 2 329 801 | 3 899 947 | 3 424 468 | | |
| Matériel et outillage | 1 015 941 | 5 750 | - | 1 021 691 | 928 113 | 57 463 | - | 985 576 | 36 115 | 87 828 | | |
| Véhicules automobiles et autres Logiciel | 963 011 | 79 915 | - | 1 042 926 | 718 473 | 78 946 | - | 797 419 | 245 507 | 244 538 | | |
| | 13 500 | - | - | 13 500 | 338 | 3 291 | - | 3 629 | 9 871 | 13 162 | | |
| | 19 356 259 \$ | 819 237 \$ | - | 20 175 496 \$ | 7 203 083 \$ | 727 246 \$ | - | 7 930 329 \$ | 12 245 167 \$ | 12 153 176 \$ | | |

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 727 246 \$ (759 012 \$ en 2006).

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

6. Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

| | 2007 | 2006 |
|---|---------------------|--------------------|
| Charges | | |
| Services professionnels | 385 \$ | - \$ |
| | 385 | - |
| Revenus | | |
| Intérêts | 16 101 | 10 267 |
| Entente – Ville de Québec | 150 000 | - |
| Divers | 12 004 | 600 |
| | 178 105 | 10 867 |
| Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses | (177 720) \$ | (10 867) \$ |
| Solde au début de l'exercice | 400 889 | 390 022 |
| Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada | 578 609 \$ | 400 889 \$ |

7. Information sur les charges de fonctionnement

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La **conservation des Plaines** regroupe les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La **mise en valeur** regroupe les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada;
- Le service culturel et technique.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2007

7. Information sur les charges de fonctionnement (suite)

Le **service corporatif** regroupe la direction, les services administratifs, les services financiers et les stationnements. Le service corporatif est réparti dans la conversation des Plaines (60%) et la mise en valeur (40%) mensuellement.

RÉSUMÉ DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR TYPE

| | 2007 | 2006 |
|--|---------------------|---------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 3 281 921 \$ | 3 244 319 \$ |
| Subvention tenant lieu de taxes | 2 906 859 | 3 401 323 |
| Fournitures et équipements | 1 051 616 | 708 643 |
| Services professionnels | 798 669 | 758 469 |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | 727 246 | 759 012 |
| Entretien et réparation | 558 645 | 437 213 |
| Publicité | 231 070 | 196 173 |
| Transport et communication | 135 915 | 95 290 |
| Location | 58 288 | 36 566 |
| Amortissement des frais reportés | 12 488 | 12 400 |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles | - | 243 705 |
| | 9 762 717 \$ | 9 893 113 \$ |

8. Avantages sociaux

- a) Prestations de retraite : Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services valables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007 les charges s'élèvent à 302 304 \$ (326 223 \$ en 2005-2006), soit environ 2,20 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

- b) Indemnités de départ : La Commission verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

| | 2007 | 2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice | 475 188 \$ | 442 926 \$ |
| Charge pour l'exercice | 54 787 | 50 512 |
| Prestations versées pendant l'exercice | (76 691) | (18 250) |
| Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice | 453 284 \$ | 475 188 \$ |

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

9. Passif éventuel

Des réclamations de 450 000 \$ ont été déposées contre la Commission à titre de dommages présumés principalement dû à l'éboulement du Cap-aux-Diamants en 2000 et de la chute d'un individu en bas du mur de la Citadelle. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel il sera possible d'établir une estimation raisonnable des pertes.

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Commission conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, la Commission reçoit gratuitement des services d'autres ministères. Voici le détail de ces services :

| | 2007 | 2006 |
|--|----------------|----------------|
| Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires | 184 610 | 179 784 |
| Services juridiques | 41 233 | 9 878 |
| Services de vérification | 34 000 | 35 000 |
| Services de paye | 2 000 | 2 000 |
| Total | 261 843 | 226 662 |

11. Opérations non monétaires

La Commission a accordé des droits d'exclusivité et de visibilité à certains de ses commanditaires principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Le montant de ces opérations non monétaires a été enregistré à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces opérations non monétaires ont été évaluées à 69 535 \$ en 2006-2007 (72 760 \$ en 2005-2006), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.

Tableau 9 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations

| Réponse aux comités parlementaires |
|---|
| La CCBN n'a reçu aucune recommandation ni aucun commentaire des comités parlementaires. |

| Réponse aux rapports de la vérificatrice générale du Canada, y compris du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) |
|---|
| La CCBN n'a reçu aucune recommandation ni aucun commentaire de la vérificatrice générale du Canada, ni du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD). |

| Vérifications externes (nota : La présente fait référence aux autres évaluations faites par la Commission de la fonction publique du Canada et par le Commissariat aux langues officielles). |
|--|
| Aucune vérification ou évaluation externe n'a été effectuée à l'égard de la CCBN. |

| Vérifications ou évaluations internes |
|--|
| Le Bureau du contrôleur général a effectué une étude sur les frais de voyages et d'accueil de la CCBN. Aucun commentaire défavorable n'a été communiqué. Aucune recommandation n'a été formulée. |

Tableau 10 : Stratégie de développement durable (SDD)

Pour l'élaboration d'une stratégie ministérielle de développement durable, la CCBN n'est pas un organisme assujetti selon la *Loi sur le vérificateur général*. Toutefois, dans le but de réaliser son mandat de conserver, préserver et mettre en valeur l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde et désirant donner une image positive du gouvernement du Canada, la CCBN tient compte des principes et des valeurs du développement durable applicables à un parc pour un meilleur environnement bénéficiant aux Canadiens et aux Canadiennes et pour les générations futures.

| Commission des champs de bataille nationaux | |
|--|---|
| Points à adresser : | Commentaires du ministère |
| 1. Quels sont les principaux buts, objectifs et(ou) cibles à long terme de la SDD? | <p>La CCBN n'a pas élaboré de nouveaux objectifs. Elle désire poursuivre les buts établis au cours des années précédentes, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les mesures adoptées de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et offrir l'utilisation du site en toute sécurité. - Poursuivre le renouvellement de la population d'arbres. - Assurer l'intégrité du territoire et des ressources naturelles. - Poursuivre la sensibilisation des visiteurs dans le cadre d'une activité publique portant sur la nature, l'environnement, la préservation et aux actions de développement durable. |
| 2. De quelle manière vos principaux buts, objectifs et(ou) cibles à long terme contribuent-ils à la réalisation des résultats stratégiques de votre ministère? | <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la préservation, la conservation et la propreté du parc et contribuer à offrir l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. - Permettre l'utilisation du parc en toute sécurité |
| 3. Quels étaient vos objectifs pour la période visée? | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer la préservation et la conservation du parc et offrir l'utilisation, en toute sécurité, de l'un des plus prestigieux parcs au monde; - Rétablir l'équilibre entre les arbres plantés et les arbres abattus et récupérer le retard pris au cours des dernières années et développer un projet de dons d'arbres pour la clientèle intéressée à y participer et à marquer un événement; - Poursuivre le développement du projet de récupération des matières recyclables; - Maintenir la quantité de compost avec les feuilles récupérées sur le parc; - Contribuer à la sensibilisation des visiteurs dans le cadre d'une activité publique portant sur la nature, l'environnement, la préservation et aux actions de développement durable. |
| 4. Quels progrès avez-vous réalisés à ce jour? | <ul style="list-style-type: none"> - Plantation d'arbres (201) en remplacement des arbres abattus (58) parce qu'ils étaient morts, possédaient un traumatisme majeur ou étaient cassés par les tempêtes. Plantation d'arbustes (environ 75). La CCBN a récupéré le retard des dernières années. - Aucun pesticide n'a été utilisé en 2006, à l'exception de celui requis pour contrer la maladie hollandaise des ormes d'Amérique. - Augmentation du nombre de bacs de recyclage installés à certains endroits sur le parc; - Le projet de don en commémoration a été développé et des dons ont été recueillis pour 6 arbres du parc, représentant un montant de 3 000 \$; - Fabrication de compost avec feuilles récupérées sur le parc (95v³ utilisés en 2006); - Tenue de l'activité Grande fête de la nature regroupant près d'une trentaine d'exposants pour sensibiliser les visiteurs à la protection de l'environnement. Moins de 1 500 visiteurs ont participé en 2006, en raison d'une température peu clémente. |
| 5. Quels rajustements avez-vous faits, le cas échéant? | <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bacs de recyclage afin d'encourager les nouvelles habitudes des usagers et de rencontrer les demandes environnementales. |

SECTION IV – Autres sujets d'intérêt

4.1 Administration (services administratifs)

Cette activité vise à administrer le territoire conformément à son mandat et à la vision de la CCBN. Outre la direction de tous les services couverts par les autres activités du programme, cette activité assume tous les services administratifs, la génération des revenus de stationnement et la gestion des biens immobiliers.

Ressources financières (en milliers de dollars)

| Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
|------------------|-------------------------|------------------|
| 5 078 | 6 043 | 6 216 |

Ressources humaines

| Prévues | Réelles | Différence |
|---------|---------|------------|
| 9 ÉTP | 9 ÉTP | 0 ÉTP |

Il est à noter que les ressources financières comprennent les paiements en remplacement d'impôts.

Résultats prévus :

Au cours de l'année financière 2006-2007, la CCBN prévoyait informer adéquatement le public des actions et projets à caractère public, de gérer sainement les ressources matérielles, financières et humaines, selon les règles administratives gouvernementales et d'avoir généré les revenus essentiels à l'équilibre budgétaire et aux besoins et à la prestation d'activités et services.

Mesures et indicateurs de rendement :

| Les revenus générés | Commentaires obtenus à l'égard de la gestion |
|--|--|
| 1 623 040 \$ | Voir tableau 9 |
| Respect du budget alloué | Communiqués de presse et avis publics émis |
| 9 872 000 \$ – explications voir tableau 1 | Les communiqués de presse et avis publics ont été transmis lorsque requis. |

Résultats obtenus :

La CCBN considère avoir rencontré la priorité no 5 et **fait preuve de transparence, de responsabilisation** et d'une saine gestion des ressources humaines et financières.

Elle a rencontré les exigences administratives gouvernementales et a suivi rigoureusement le budget et les opérations de chacun des services. La CCBN a respecté le budget alloué (9 872 000 \$) et a reporté la somme de 343 000 \$ à l'année financière 2007-2008.

En matière de transparence, il y a lieu de noter que :

- la population était informée des budgets supplémentaires obtenus, des travaux envisagés et de leur répercussion pour les usagers et visiteurs;
- les informations nécessaires pour les usagers, visiteurs, intervenants touristiques et scolaires étaient accessibles sur Internet (www.ccbn-nbc.gc.ca) et disponibles par des feuillets d'information;
- les services et les attraits et toute nouveauté ont été rendus publics par la voie des médias et par le site Internet;
- l'information sur le développement de la programmation du 100^e anniversaire a été annoncée promptement de manière à ce que la population connaisse ses intentions et ses projets.

Par ailleurs, la CCBN considère avoir atteint ses objectifs d'**accroître les revenus**. Au cours de l'année 2006-2007, des revenus de l'ordre de 1 600 000 \$ étaient prévus. Ceux atteints se chiffrent à 1 623 040 \$ pour cette période. Ils proviennent principalement des revenus de stationnement, des activités d'animation pédagogiques, des expositions et différentes activités offertes aux usagers et visiteurs. Grâce aux revenus atteints, la CCBN peut poursuivre la prestation d'activités aux bénéfices des Canadiens et des Canadiennes et offrir des services de qualité et ainsi obtenir un niveau de satisfaction important auprès des utilisateurs.

D'autre part, la CCBN tient à souligner qu'elle a été confrontée à un imprévu important qui l'obligea à modifier ses priorités de travail, à consacrer temps et énergie ainsi qu'à tenir une réunion spéciale de son conseil d'administration. Lors du développement du projet de réaménagement de la pointe à Carcy à Québec, l'un des legs du gouvernement du Canada pour le 400^e anniversaire de la ville de Québec, il fut envisagé de relocaliser la scène permanente connue sous le nom de l'« Agora » sur les plaines d'Abraham. Compte tenu des impacts qu'aurait pu avoir une telle réalisation, la CCBN a procédé à un examen sérieux et minutieux et s'est finalement déclarée non favorable à cette relocalisation, car elle aurait pu porter atteinte à l'intégrité du parc et avoir une répercussion sérieuse pour les résidants aux abords du parc.

Par ailleurs, compte tenu de l'emplacement et de l'histoire du site d'un autre des legs du gouvernement du Canada à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, à savoir le réaménagement du Bassin Brown, la CCBN a été approchée à l'égard de sa gestion éventuelle. La CCBN a été enthousiaste face à cette idée. Elle a étudié la faisabilité et participé à l'élaboration des besoins en vue de la mise en œuvre d'un programme d'animation et d'interprétation de ce site qui serait relié à celui du parc des Champs-de-Bataille. La direction a œuvré à l'évaluation des coûts relatifs à la gestion, l'animation et l'entretien et fait connaître aux autorités responsables ses besoins financiers pour une telle réalisation puisqu'elle ne serait pas en mesure de prendre cette charge supplémentaire avec les ressources actuellement allouées. La CCBN devrait donc être fixée à l'égard de la gérance de ce site dans les prochains mois.

4.2 Autres renseignements

Liste des lois et règlements

| | |
|--|--|
| Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec | 1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements |
| Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux | DORS/2002-186, 9 mai 2002 |

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca

Personnes ressources

Michel Leullier, secrétaire de la Commission

Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca

Louise Germain, secrétaire adjointe

Courrier électronique : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca

Anne Chouinard, adjointe exécutive

Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

Paule Veilleux, agente des Services financiers

Courrier électronique : paule.veilleux@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux

390, avenue de Bernières

Québec (Québec)

G1R 2L7

Téléphone : (418) 648-3506

Télécopieur : (418) 648-3638